Module 7: Formation Drone Agricole

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SASU APPLICADRONE TRAN-RUESCHE 06.78.23.88.42 contact@applicadrone.Fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle Dossier Entretien Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avoir 16 ans minimun

Prérequis pédagogiques :

Etre télépilote professionnel

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les principes fondamentaux et techniques de l'imagerie NDVI ainsi que l'exploitation des cartes agronomiques Ainsi, le télépilote de drones réalisera des cartes agronomiques lui permettra de travailler avec des conseillers viticoles en vue de proposer des prestations auprès des agriculteurs et viticulteurs.

Contenu et modalités d'organisation

JOUR 1 : PARTIE THEORIQUE - Définitions - Eclairage sur la réglementation drone applicable à des missions agricoles - Les différentes applications du drone pour l'agriculture - Les différents moyens techniques - Le logiciel PIX4Dfields - Les diagnostics possibles par type de culture JOUR 2 : PARTIE PRATIQUE - Création de plans de vols automatique - Acquisition d'image avec un drone équipé de capteurs visible et NDVI - Traitement des données sur Pix4Dfields - Exploitation des cartes agronomiques (pieds manquants ; courbe de niveau ; vigueur ; stress hydrique - Mise en place d'une modulation via un smartphone

Parcours de formation personnalisable ? Oui

i

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00352769	du 08/05/2023 au 29/12/2028	Yvrac (33)	SASU APPLICADRONE		Non éligible	FPC